

Energie



Un convoi exceptionnel a apporté hier d'énormes pales de 55 mètres destinées à quatre nouvelles éoliennes au Mont-Crosin, le parc le plus important de Suisse. Elles remplaceront les installations précédentes, après quinze ans de service. KEYSTONE

Le Mont-Crosin, un souffle d'espoir pour les éoliennes

Les turbines du plus grand parc éolien de Suisse vont être remplacées. Mais les opposants ne sont près de désarmer

Laurent Aubert

C'est par un convoi exceptionnel qu'ont été acheminées hier les énormes pales de 55 mètres, destinées aux quatre nouvelles éoliennes du Mont-Crosin (BE). D'une hauteur totale de 150 mètres, ces moulins à vent modernes remplacent des installations datant d'une quinzaine d'années. Après un premier «repowering» portant sur quatre éoliennes également en 2013, le site du Jura bernois produira dès cet automne quelque 70 millions de kilowatt-heures (kWh) par an, soit la consommation de 15 000 ménages.

Cette modernisation du plus puissant site éolien de Suisse s'inscrit dans un contexte contrasté. En 2014, le peuple neuchâtelois a approuvé la planification cantonale. De son côté, le Conseil d'Etat vaudois a relancé son plan, dans le sillage de deux votations positives à Vallorbe et à Sainte-Croix. En Valais en revanche, le parc éolien de Morgins a mordu la poussière alors que deux turbines supplémentaires ont été approuvées à Charrat, après l'échec du parc projeté en commun avec Saxon (Grand Chavalard).

Malgré la modernisation du Mont-Crosin et l'activisme des autorités neuchâteloises et vaudoises, la présidente de l'Association Suisse Eole, Isabelle Chevalley, reste prudente. «Les votations

«Ce n'est que lorsque le Tribunal fédéral aura arrêté une jurisprudence que l'on pourra s'attendre à une accélération dans le traitement des dossiers»



Isabelle Chevalley
Conseillère nationale et présidente de Suisse Eole

ont permis de constater que les opposants aux éoliennes sont peu nombreux, estime la conseillère nationale (Vert'lib./VD). Mais ils sont très bruyants et bien organisés et jouissent donc d'une couverture médiatique importante.»

Une affirmation relativisée par les oppositions massives soulevées par chaque projet. Par exemple, une pétition revêtue de 1700 signatures a d'ores déjà été remise aux autorités vaudoises contre le parc Eoljoux par l'Association Paysage-Libre Vaud.

Jurisprudence attendue

Favorable depuis longtemps aux énergies renouvelables, Isabelle Chevalley est convaincue que les opposants, quel que soit le verdict des urnes, ne sont pas près de baisser les bras et qu'ils vont épuiser toutes les procédures administratives et judiciaires. «Ce n'est que lorsque le Tribunal fédéral aura arrêté une jurisprudence que l'on pourra s'attendre à une accélération dans le traitement des dossiers.»

La Vert'libérale place d'ailleurs ses espoirs dans la révision en

cours de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage. Cette modification permettra de faire passer la promotion des énergies renouvelables avant les impératifs de protection de la nature et du paysage. Si cette révision - qui sera très certainement attaquée par référendum - est approuvée par le peuple, les juges fédéraux disposeront alors d'une base légale solide doublée d'un blanc-seing démocratique pour écarter les recours.

La lutte sans merci qui se profile s'explique par l'aspect émotionnel du sujet, selon la présidente de Suisse Eole. Cette dernière analyse que les éoliennes troublent la tranquillité des gens. A cela s'ajoutent des réactions qu'elle juge irrationnelles, analogues à celles manifestées vis-à-vis des lignes à haute tension par exemple.

Irrationnel ou pas, Paysage-Libre a publié sur son site un dossier recensant les dangers pour la santé que les «éoliennes industrielles» font courir à la population. Cette étude a été remise aux autorités vaudoises.

Un potentiel encore sous-exploité

● En matière d'énergie éolienne, la Suisse ne fait pas précisément figure de bonne élève. En 2015, Suisse Eole recensait 34 éoliennes produisant 110 millions de kilowatt-heures (kWh), soit la consommation de quelque 30 000 ménages ou 0,2% des besoins électriques du pays. Un chiffre bien modeste par rapport aux 11,4% assurés par le

vent dans le reste de l'Europe. Si l'effort consenti par Juvent SA avec la mise en service de quatre turbines modernisées cet automne au Mont-Crosin est louable, il ne va guère changer la donne. La production suisse grimpera alors aux alentours de 125 millions de kWh. On est loin du champion danois, qui couvre plus de 40% de ses besoins grâce au vent.

Certes, les conditions topographiques et météorologiques sont loin d'être aussi favorables en Suisse. Il n'empêche, les perspectives énergétiques de la Confédération prévoient de couvrir entre 7 et 10% de la consommation d'ici à 2050. Selon l'Atlas des vents de l'Office fédéral de l'énergie, c'est le canton de Vaud qui recèle le potentiel le plus élevé. **L.A.U.**

Vers des mesures anti-hooligans nationales

Les autorités cantonales chargées de la sécurité et les fédérations sportives se sont mises d'accord sur un plan d'action coordonné

Les cantons, la direction de la Swiss Football League (SFL) et les principaux clubs de Super League mènent depuis deux ans un dialogue qui fournit aujourd'hui de premiers résultats tangibles, a indiqué mercredi la Conférence des directeurs cantonaux de Justice et Police (CCDJP).

Les activités de la Plate-forme de coordination policière sport (PCPS) ont ainsi démarré en mai dernier. Implantée à Fribourg, celle-ci est née de la fusion de l'observatoire contre le hooliganisme en Suisse alémanique et de son pendant en Suisse romande. La SFL, l'Association suisse de football (ASF) et la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) participent à son financement.

En vue de la saison 2016-2017 de football qui a démarré récemment, les autorités compétentes et la SFL publient de premières recommandations pour une mise en œuvre homogène des mesures du concordat. Ce texte porte principalement sur une réglementation uniforme de la conservation des preuves à l'intérieur et à l'extérieur des stades afin de mieux identifier les auteurs d'actes de violence et de prononcer des sanctions, des interdictions de stade et/ou de périmètre, ainsi que des obligations de se présen-

ter. Concrètement, des équipes de policiers spécialement formés seront présentes sur les accès aux stades et filmeront les fans. Les opérateurs de vidéosurveillance des clubs bénéficieront aussi d'une formation régulière. Il est également prévu de filmer les visages des fans aux entrées des secteurs qui leur sont réservés. Les prises de vues seront effectuées sous plusieurs angles afin de permettre une meilleure identification. A terme, l'idée est d'instaurer une procédure standardisée de transmission par les clubs d'éventuels éléments de preuve à la police. Les responsables ont en revanche renoncé jusqu'à nouvel ordre à procéder à des contrôles d'identité systématiques qui auraient permis de repérer la présence de fauteurs de troubles à l'aide de la banque de données HOOGAN.

Les entreprises de transports et les organisations de supporters ou les clubs négocieront des partenariats pour l'arrivée des supporters. Elaboré par la SFL, le concept *Good Hosting* (bon accueil) a pour objectif de désamorcer la situation aux entrées des stades.

Fancoaching Suisse a salué ces décisions, se félicitant que l'on ait en grande partie renoncé à des mesures collectives. L'organisation précise qu'elle suivra de près la mise en œuvre sur le terrain, car certaines formulations laissent une importante marge d'interprétation, notamment en cas d'incidents graves. **ATS**



Maniables et précis, ces engins volants offrent des possibilités qui intéressent le monde agricole. PHILIPPE MAEDER

Bientôt des drones pour aider les agriculteurs?

Une société valaisanne lance des cours de pilotage de ces engins volants. Et mise sur l'épandage de produits phytosanitaires

Et si les drones prenaient le relais des hélicoptères pour l'épandage de pesticides? C'est le pari tenté par une start-up valaisanne. Fly & Flim multiplie depuis plusieurs mois les tests avec des cultures et des produits différents. Maniables et précis, ces engins volants offrent des possibilités qui intéressent le monde agricole, selon Frédéric Hemmeler, patron de la jeune société basée à Sierre.

Peu bruyant et écolo grâce à ses moteurs électriques, le drone serait aussi bien adapté à une utilisation en milieu urbain, indiquait hier *Le Nouvelliste*. Des services des parcs et jardins pourraient en utiliser pour traiter des arbres. Ou alors pour éliminer la mousse sur les toitures, précise Frédéric Hemmeler, lui-même pilote d'hélicoptère.

Reste à convaincre l'administration compétente. La start-up valaisanne est en discussion avec

l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) pour simplifier les processus d'utilisation. Elle doit aussi obtenir le feu vert de l'Office fédéral de l'environnement pour l'usage des produits phytosanitaires à partir de ses drones.

En parallèle, Fly & Flim proposera dès la mi-août des cours de pilotage. «N'importe qui peut acheter un drone», relève son fondateur et directeur. Aucune autorisation n'est nécessaire pour faire voler ces engins tant que leur poids est inférieur à 30 kilos. Il faut néanmoins apprendre à le piloter et connaître les règles d'utilisation, estime Frédéric Hemmeler. Le pilote doit toujours avoir son engin en vue. Il est interdit de les faire voler à proximité de rassemblements de personnes ou d'aérodromes. Sans oublier les dispositions relatives à la protection de la sphère privée pour les modèles équipés de caméras.

La formation dispensée en Valais sera ponctuée par une attestation. Elle pourrait être reconnue ou validée si un jour un brevet devenait nécessaire pour piloter un drone, conclut Frédéric Hemmeler. **ATS/P.M.**